



L'Editorial du Maire

Après les fêtes de fin d'année, voici le nouveau bulletin municipal.

En ce début d'année j'en profite, au nom de tout le Conseil Municipal et des membres de la commission communication, pour vous souhaiter une très bonne nouvelle année.

Ces 3 derniers mois ont été marqués par la concrétisation de plusieurs projets d'aménagement au travers des travaux qui ont touché le bourg. D'autres projets sont déjà en préparation.

Les associations de la commune continuent à être très dynamiques et restent des acteurs incontournables de la vie communale. L'année 2025 va le démontrer encore une fois.

Quant au Grand Périgueux, s'il continue à être un partenaire technique et financier de la commune, il est en train de développer des instances participatives indispensables à la rénovation démocratique. En plus du Conseil de Développement (Codev), il est en train de mettre en place un Conseil Communautaire de Jeunes (CCJ) doté de moyens financiers importants pour initier des projets portés par les jeunes.

Vous découvrirez tout cela en détail en parcourant ce bulletin municipal.

Je vous souhaite une bonne lecture et une très bonne année 2025.

Agenda de la commune

Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Saint-Geyrac

Samedi 11 janvier
2025 à 19 h
Salle des Fêtes



Vendredi 17 janvier 2025
Assemblée Générale du CIS
18h30
Maison des Associations



Saint-Geyrac-Nature
organise un stage
de vannerie

Samedi 25 janvier
Dimanche 26 janvier
Salle des fêtes

Saint-Geyrac-Nature

Samedi
25 janvier 2025 à 18h

Assemblée Générale
Salle des Fêtes



Don du sang

Vendredi 31 janvier 2025
Rouffignac - Salle des
Fêtes
15h30 - 19h

Dimanche
9 février
2025
10h -17h

Foire aux
livres

Salle
des fêtes



Du côté de la mairie

Le recensement



En 2025, notre commune va réaliser le recensement de sa population. L'ensemble des maisons et des habitants seront recensés du 15 janvier au 16 février.

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous en informer.

Un agent recenseur, M Jean DUVALEIX, vous fournira une notice internet, en mains propres ou dans votre boîte aux lettres.

Vous n'aurez plus qu'à suivre les instructions qui y seront indiquées pour vous recenser en ligne. Cette méthode est plus simple et plus rapide.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront remis par M Jean DUVALEIX.

Le recensement permet d'établir la population officielle de la commune. Il permet aussi de déterminer la participation de l'Etat au budget de la commune à travers ses diverses dotations. Il s'agit de ressources financières pour la commune.

Pour toute information concernant le recensement, n'hésitez pas à contacter la mairie à ses heures d'ouverture.

La déclaration sécheresse



Depuis plusieurs années la commune dépose une demande de classement en catastrophe naturelle pour sécheresse.

Chaque année, la demande s'appuie sur le nombre total de sinistres déclarés.

Pour l'année 2023, la commune n'a encore pas été reconnue.

Les critères pour que notre commune soit classée en catastrophe naturelle sont très compliqués à atteindre. Même si nous avons beaucoup de dossiers, il n'y a aucune certitude que la commune soit classée en catastrophe naturelle.

Vu le nombre de dossiers qui ont été déposés en mairie, nous allons refaire une demande pour l'année 2024.

Nous savons que cette démarche est très répétitive. Mais les personnes qui souhaitent à nouveau en faire la demande, doivent encore déposer leur dossier à la mairie.

Si vous rencontrez des difficultés avec votre maison ou vos dépendances, n'hésitez pas à déposer à la mairie votre demande accompagnée de photos.



Soyez vigilant car le délai administratif est très court.

Vous devez faire remonter vos demandes à la mairie de St Geyrac avant le lundi 24 mars 2025

Nous espérons que cette année, la commune de St Geyrac obtiendra le classement en catastrophe naturelle sécheresse pour vous permettre de réaliser les travaux nécessaires avec le soutien des assurances.

Les travaux du Bourg

Les travaux de sécurisation de la traversée du bourg ont enfin été lancés et sont en cours de réalisation. Ils sont le résultat de plusieurs mois de travail administratif qui ont concerné différents dossiers. Ces travaux nous ont permis plusieurs réalisations :

Ces travaux nous ont permis plusieurs réalisations :

- 1/ Refaire les trottoirs et les désimperméabiliser,**

2/ Préparer des espaces de plantations qui seront réalisés en Février-Mars 2025,

3/ Aménager la sortie de la route Joseph DUSS sur la départementale D6,

4/ Aménager le carrefour du bourg en contrebas de l'église,

5/ Installer un plateau ralentisseur au niveau de la salle des fêtes sur la départementale D6,

6/ Aménager la départementale D6 et les places de stationnement à hauteur du restaurant et de la maison des associations,

7/ Installer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite afin d'accéder à la maison des associations,

8/ Réaménager l'ancienne rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite afin d'accéder au bar-restaurant car les normes ont changé entre temps,

9/ Aménager en face du restaurant, la sortie du futur abri technique de la commune,

10/ Aménager ce futur abri technique,

11/ Installer un radar pédagogique à l'entrée du bourg en venant de Rouffignac,

12/ Installer un 2ème radar pédagogique à l'entrée du bourg en venant de Périgueux,

13/ Terrasser le terrain pour préparer l'aménagement de l'extension de l'abri technique.



Le budget total de tous ces travaux est de 228 673 € HT. Notre commune a obtenu plusieurs subventions s'élevant à 162 325 € qui financent 71 % des travaux.



Des nouvelles du bar-restaurant

Notre commune est actuellement en train de réaliser quelques petits travaux afin de rénover certains éléments dans le bâtiment, nécessaires au bon fonctionnement d'une activité bar-restaurant et de son habitation.

Les travaux consistent à rénover le garde-corps de la terrasse en bois, reprendre la pergola, reprendre quelques tuiles sur la toiture, revoir quelques tuyaux d'évacuation qui avaient tendance à se boucher et reprendre quelques prises électriques.

Les artisans sollicités sont Thomas VALLOGNE (Toitures), Claude CAPTAL (Électricité), François GRAND (Plomberie) et Julien FOGLIA (Menuiserie).

Dès que ces travaux seront réalisés, la commune lancera un appel à candidature afin de retrouver une activité au bar-restaurant.

Aménagement électrique de la place de la salle des fêtes

Le réseau électrique de la place de la salle des fêtes a été rénové. 3 coffrets électriques ont été installés. Le premier se situe au niveau de l'abri bus, le second au niveau de la barrière et le troisième se trouve devant la salle des fêtes. Chaque coffret est doté de prises triphasées et monophasées selon les normes de sécurité en vigueur et équipé d'un bouton d'arrêt d'urgence. Les associations pourront organiser leurs manifestations sur la place avec trois points de branchements électriques différents en toute sécurité.

Les travaux ont été réalisé par l'entreprise d'électricité de Claude CAPTAL.

Le coût de ces aménagements s'élève à 7 281 € TTC.

Le nettoyage des fossés et des bas-côtés des routes goudronnées

Des fossés et des bords de routes ont été nettoyés et décapés cet automne. Cette année, les tronçons concernés ont été la route des Queyrels, la route du Plateau coté bourg et la route de la Gérie de la départementale D6 jusqu'à Landrevie et pour finir, la partie de la route de Laulurie jusqu'aux limites de la commune. Les travaux seront poursuivis en 2025.

L'objectif est que tous les fossés de toutes les routes goudronnées de la commune aient été nettoyés à la fin de l'année 2026. Nous réalisons ces travaux avec le concours du Département sous la forme d'une prestation. Si notre agent technique participe au chantier en conduisant le camion, nous bénéficions avec cette formule, du matériel du Département et d'un de leurs agents.

Le coût de cette prestation s'élève pour l'année 2024 à 5 300 € TTC.

L'aménagement du sentier d'interprétation dans la zone humide

Cet aménagement autour des étangs va bientôt commencer. Ce projet est animé par l'association Saint-Geyrac-Nature qui en est à l'origine.

Les subventions européennes demandées, qui assurent 80 % du budget hors taxe, ont été accordées.

Le projet s'élève à 10 285 € HT. La subvention européenne LEADER s'élève à 8 227 € soit 80 % du budget.



Des nouvelles de la cloche



Vous vous êtes peut-être aperçus que la cloche ne sonnait plus. Elle ne faisait que tinter.

Elle a rencontré quelques difficultés techniques non prévues.

La chaîne qui entraîne le mécanisme de la cloche s'est mise à « sauter » systématiquement. Elle s'est distendue après un mois de fonctionnement. Il a donc fallu la raccourcir.

Cette intervention n'a malheureusement pas suffi. Il a fallu également changer le moteur.

Le nouveau moteur a été installé début décembre. La cloche fonctionne normalement depuis.



Le coût de la réparation s'élève à 1 473 € TTC.

Pour rappel, la rénovation de la cloche a couté 31 599 € TTC. Nous avons reçu 14 320 € de subventions et 14 488 € de dons grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine. Cela représente un total de 28 808 € soit 91 % du coût total.



Des nouvelles du projet de rénovation de la salle des fêtes

Nous avons lancé une étude pour la rénovation thermique de la salle des fêtes.

Plusieurs scénarios nous ont été proposés. Le Conseil Municipal n'a pas retenu le scénario qui prévoit une rénovation totale de la salle des fêtes. Son coût s'élevait à 213 100 € HT. Cela représentait une trop grosse dépense pour un bâtiment qui n'est utilisé principalement que les week-ends et essentiellement pendant les mois chauds de l'année.

Le Conseil Municipal a donc retenu un scénario qui prévoit de refaire l'isolation des plafonds, de construire un sas fermé entre la salle et les toilettes, de refaire les portes des baies vitrées et de rénover l'éclairage avec des lampes à led. Le chauffage sera remplacé par une pompe à chaleur air-air qui permettra aussi de rafraîchir la salle pendant les fortes chaleurs. Le chauffage sera pilotable à distance. Ce qui permettra aux agents de déclencher quelques heures avant l'arrivée des personnes et de contrôler également s'il n'a pas été oublié, comme cela arrive parfois.

Les travaux ont été estimés à 94 818 € HT.

Notre commune est en train de solliciter plusieurs subventions que l'on espère obtenir pour un total de 70 255 € soit 74 % des travaux HT.

Nous espérons pouvoir lancer ces travaux fin 2025, ou début 2026.



Cérémonie du 11 novembre

Un devoir de Mémoire : ne pas oublier le sacrifice de nos aînés !

Après le dépôt de la gerbe au pied du Monument aux Morts dans le bourg en face de l'église Saint-Cyr, le maire a invité l'assistance à faire une minute de silence en l'Honneur de nos anciens disparus dans cette guerre meurtrière que fut ce premier conflit mondial 1914-1918...



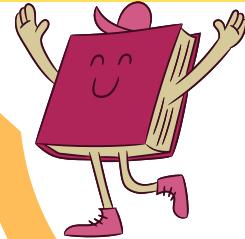
Notre édile a lu la lettre du ministre des Armées et des Anciens Combattants, M. LECORNU dont voici un extrait ci-dessous :

“C’était il y a 106 ans, en 1918. À la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d’ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd’hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France.”

Bibliothèque Municipale

Prix des lecteurs « Étranges lectures »

2025



La bibliothèque est ouverte les
mercredis de 14h à 16h30

Le Prix des lecteurs est une invitation à la découverte des littératures étrangères :

Lisez et votez !
Du 01 - 11 - 2024 au 30 - 04 - 2025
Pour entendre lire le titre choisi lors de la saison 2025-2026

ANGLETERRE
Matt Wesolowski • Six versions
Volume 1, Les orphelins du mont Scarclaw Traduit de l'anglais par Sophie Poëts, Points, 2024. Poésies

ITALIE
Piergiorgio Pulixi • L'île des âmes Traduit de l'italien par Sophie Poëts, Points de la Terre, Points-Reœux Galimberti, 2022. Collection Totem

JAPON
Kanae Minato • Explications : celles qui voulaient se souvenir Traduit de l'anglais par Dominique Sylvain, Seion Nakajima et Frank Sylvain, Albin Michel, 2019.

NIGÉRIA
Femi Kayode • Les colliers de feu Traduit de l'anglo (Nigéria) par Laurence Phélip-Cailleau, Points, 2023. Collection Pocket, Thriller

QUEBEC
Roxane Bouchard • Nous étions le sel de la mer Editions de la bûche, 2023. Collection Mirros, Noir

www.etrangelectures.fr

De novembre à avril, cinq romans sont proposés à la lecture et au vote des lecteurs. Le livre qui remporte le plus de suffrage fait l'objet d'une des six lectures programmées lors de la saison suivante. Cette année « Variations Polar » nous emmènera vers l'Angleterre, l'Italie, le Japon, le Nigéria et Québec.

Si vous êtes tentés ou souhaitez renouveler cette expérience, il suffit de venir vous inscrire à la bibliothèque, les livres sont disponibles à l'emprunt depuis le mercredi 6 novembre.

Cette animation est gratuite et ouverte à tous.



Du côté des Associations



La chasse à Saint-Geyrac

La Dordogne face à la prolifération du sanglier

La capacité d'accueil du sanglier n'est toujours pas atteinte, il pourrait y en avoir beaucoup plus. Face à cette prolifération, le débat se polarise entre agriculteurs, chasseurs et riverains, chacun cherchant à imposer sa vision sur la place à accorder à cet animal omniprésent.

Un fléau dans les champs et les villes

Dans les campagnes périgourdines, les sangliers ne se contentent plus des sous-bois. Ils envahissent les champs, détruisant les cultures, et s'approchent dangereusement des zones urbaines, créant des frictions croissantes entre les différents acteurs du territoire. Pour beaucoup, le sanglier est devenu plus qu'une simple nuisance ; il incarne un défi à la gestion de l'espace rural.

Le réchauffement climatique exacerbe la situation, les sangliers se reproduisant désormais plus tôt et avec des portées plus importantes. Cette prolifération, combinée à une gestion cynégétique parfois défaillante, attise les tensions, notamment avec les agriculteurs dont les récoltes sont régulièrement ravagées.

Si la chasse est souvent perçue comme un loisir, elle prend désormais une dimension plus contraignante. Les chasseurs se sentent parfois obligés de continuer, non par plaisir, mais par nécessité, pour tenter de contenir une population de sangliers devenue incontrôlable. A titre d'information, à la même date en 2023, les associations de chasse de Saint-Geyrac avaient prélevé 6 sangliers, cette année nous en sommes déjà à 22...

L'État en renfort

Conscient de l'urgence, l'État a pris plusieurs mesures pour tenter de maîtriser la situation. Un groupe de travail « sanglier » a été créé en 2018, débouchant sur diverses expérimentations, dont le classement du sanglier en « Espèce susceptible d'occasionner des dégâts » (Esod) sur 115 communes. Des autorisations de chasse ont également été étendues, permettant la destruction des animaux nuisibles au-delà des périodes habituelles.

Une problématique loin d'être résolue

Malgré ces efforts, le problème reste entier. Les solutions proposées n'ont pour l'instant pas réussi à enrayer la prolifération des sangliers. La tension entre les différents acteurs du territoire continue de croître, alimentée par des divergences profondes sur la manière de gérer cette crise.

De nombreux chasseurs pensent que 2 solutions supplémentaires, boudées à ce jour par les autorités départementales, pourraient aider à la régulation du sanglier :

- l'utilisation de la chevrotine : en expérimentation dans les Landes depuis 2018, les résultats ont été probants, avec un doublement en quelques années du tableau de chasse (jusqu'à 18 000 sangliers !), réalisé à plus de 50 % avec des chevrotines et sans incident majeur. Son autorisation est effective sur l'ensemble du territoire depuis cette saison, la Dordogne est le seul département du Sud-ouest à ne pas l'avoir adoptée...

- le débroussaillage obligatoire en zone urbaine, péri-urbaine et non chassable. Ces lieux sont les maternités des sangliers, ils s'y reproduisent sans risque et quand la population devient trop élevée, les dominés rejoignent nos campagnes. Si un effort est fait pour exclure, par le débroussaillage, les sangliers de ces lieux de vie non chassables, il sera beaucoup plus facile de les réguler dans nos campagnes.

Nous avons besoin des agriculteurs et de nos élus pour que ces solutions soient mises en place

N.B. : Lors des battues au grand gibier, organisées par nos associations, il arrive que des animaux poursuivis par nos chiens traversent des propriétés pour lesquelles nous n'avons pas de « droit de chasse » ou d'autres que nous n'avons pas pour habitude de fréquenter pour d'autres raisons (présence d'animaux, proximité d'une habitation, ...). Sachez, que nous mettons tout en œuvre pour éviter que cela se produise mais que parfois, les circonstances font qu'il nous est impossible de stopper nos chiens. Sachez que nous faisons notre maximum pour éviter ces désagréments, mais tenons toutefois à rappeler que selon l'article R. 428-1, II, du Code de l'environnement, « le passage des chiens courants sur la propriété d'autrui ne peut être considéré comme une infraction lorsque ces chiens sont à la suite d'un gibier lancé sur la propriété de leur maître ». **Autrement dit, n'est pas une infraction le passage de chiens sur une propriété voisine qui sont à la poursuite d'un gibier.**





Comité des Fêtes

Loto à Saint-Geyrac



Dimanche 10 novembre 2024, le traditionnel loto organisé par le Comité des Fêtes, a remporté un franc succès !

L'affluence des participants fut telle, qu'il a fallu malheureusement refuser une trentaine de personnes, faute de places... Le Comité des Fêtes est désolé pour eux, mais impossible de pousser les murs !

Quoi qu'il en soit, la soirée, animée par Dimitri, s'est déroulée dans une excellente ambiance, à un rythme soutenu si bien qu'un peu avant minuit l'animation a été bouclée.

Le Comité des Fêtes tient à adresser tous ses remerciements à la Mairie pour le prêt de la salle des Fêtes, aux bénévoles, très nombreux cette année, qui ont contribué le samedi soir à l'installation de la salle, sans oublier Gaëtan, qui a installé la scène et apporté des tables et des chaises. Merci aussi aux bénévoles qui sont restés le dimanche soir pour tout remettre en ordre et nettoyer la salle, aux personnes qui ont confectionné les crêpes et à tous ceux qui ont assuré le service à la buvette et la logistique en amont comme en aval de la manifestation !!!

Pour le Comité des Fêtes ce fut un réel plaisir de voir autant de Saintgeyracois participer à l'événement et aider à sa réussite !



Assemblée Générale du Comité des Fêtes

**Samedi 11 janvier 2025
19h à la salle des fêtes
Ordre du jour**

1. Bilan 2024
2. Renouvellement du Conseil d'Administration et élection du Bureau
3. Programme 2025
4. Questions diverses

N'hésitez pas à vous porter candidat !



Arbre de Noël de St Geyrac



Ce dimanche 15 décembre, le père Noël n'a pas manqué son rendez-vous annuel avec les enfants de la commune et leurs parents.

Vers 16h30, venant d'on ne sait où, il est apparu devant la baie vitrée de la salle des fêtes, avec son grand sac suscitant bien des convoitises dans le jeune public.

Patrick lui a ouvert les portes, il est entré fourbu de fatigue par son long voyage, et a été accueilli avec enthousiasme, pour certains, un peu de méfiance pour d'autres, jusqu'à la remise des cadeaux ! Affrontant leurs peurs, les plus jeunes enfants ont fini par trouver le monsieur bien sympathique et ont même osé s'approcher, toutefois avec papa ou maman à proximité.

Les plus jeunes ont découvert avec joie leurs cadeaux, les 8/15 ans ont reçu une enveloppe pour participer à une sortie au mois de mars au château de Bourdeilles où ils pourront briller d'ingéniosité lors d'un "ESCAPE GAME". C'est une façon originale de visiter le lieu tout en répondant à des énigmes pour pouvoir en sortir !



26 enfants ont été conviés à l'arbre de Noël : les familles nouvellement arrivées sur la commune se sont déplacées et nous avons vécu un moment convivial autour d'un goûter qui s'est prolongé et a permis aux adultes d'échanger, un verre de vin chaud à la main, tandis que les plus jeunes continuaient à profiter des jeux de société que la bibliothèque avait mis à leur disposition.



Merci à tous les participants, merci à tous les bénévoles du Comité des fêtes et d'ores 12 et déjà un prochain rendez-vous est pris pour la fin d'année 2025 !

Comité des Internautes Saintgeyracois

Saint-Geyrac FOIRE AUX LIVRES 2025

Dimanche
9 février
2025

10h
17h



Salle des fêtes de Saint-Geyrac

Organisée par la bibliothèque municipale, les associations CECLIC et CIS

Ne pas jeter sur la voie publique



Assemblée Générale du CIS

Vendredi 17 janvier 2025
18h30

Maison des Associations

Ordre du jour

- Bilan moral et financier de l'année 2024
- Renouvellement éventuel du Bureau et du Conseil d'Administration
- Campagne d'adhésions 2025
- Projets d'activités 2025
- Questions diverses

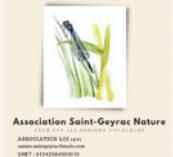
Pot de l'amitié pour conclure



Retrouver tous les bulletins municipaux sur
<https://saintgeyrac.com/la-mairie/>



Saint-Geyrac-Nature



Association Saint-Geyrac Nature
ASSOCIATION loi 1901
IMPLANTÉE à SAINT GEYRAC
SIRET : 5104208400010



STAGE Vannerie

Organisé par

CPN Les Agrions voyageurs

Association
Saint Geyrac
Nature

THÈME Le panier à cueillette
“LA CHARMOTTE”



Quand ?

Les 25 et 26 JANVIER 2025

De 9h à 12h et de 13h30 à 18h

A la salle des fêtes de St Geyrac



Animé par

François Desplanches

Vannier à Lacropte (24)



*Tarifs : 150€**

Ce tarif comprend les fournitures et outils nécessaires mais ne comprend pas le déjeuner à prévoir par vos soins (à partager si vous le souhaitez)

*130€ pour les membres de l'association (avoir été membre en 2024 et être à jour de sa cotisation 2025)

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

RÉSERVATION & RENSEIGNEMENTS

HERVÉ : 06 81 19 87 08
nature.saintgeyrac@mailo.com



Histoire des lieux-dits

La Croix Bordière et Teyjat en mai 1826

Ces deux lieux-dits se situent au sud du bourg de Saint-Geyrac en direction de Larue. Ils sont attestés depuis 1743 pour La Croix Bordière et 1669 pour Teyjat dans divers documents se référant à Saint-Geyrac. La Croix Bordière est constituée de 3 constructions pour une famille, Teyjat a 5 constructions possédées par deux familles.



Histoire des lieux-dits

La Croix Bordière¹

Ce lieu-dit est le berceau de la famille Desmon depuis le début du XVIII^e siècle. La famille Baupuy ou Beaupuy, originaire du bourg de Saint-Geyrac et de la Badoulie s'y installe au début du XIX^e siècle. La première naissance d'un Beaupuy répertoriée à la Croix Bordière est celle de Jean Baupuy en 1815, fils de Léonard et de Jeanne Giraudou. En 1826 le chef de famille est Léonard Beaupuy, époux de Jeanne Giraudou qui arrivent de la Badoulie. Ils auront plusieurs enfants morts en bas âge, c'est Jean, né à la Croix Bordière en 1815 qui succèdera à ses parents.

La propriété se compose d'une petite maison, d'un bâtiment et d'une aisine² en B396 et d'une maison plus grande sur la même parcelle, d'un jardin en B395, d'une vigne en B394 et d'une mare³ en B385. Plusieurs parcelles de chênes, châtaigniers, prés et friche se situent aux alentours. Jeanne y décèdera en 1836 à 50 ans et Léonard en 1847 à 64 ans. Jean épousera Hélène Cournu, ils restent à la Croix Bordière et auront Léonard en 1837. Léonard épousera Jeanne Ursy de la Sigonie en 1860, ils auront Jeanne en 1860 et Jean en 1868. La Croix Bordière restera dans la même famille jusqu'à nos jours.

Ce toponyme étant relativement récent nous n'avons pas trouvé de texte en occitan médiéval le concernant.

[1] Ce toponyme, attesté dès 1742 est typique d'un lieu-dit se trouvant en bordure de communes ou de domaines, la croix représentant la croisée des chemins en bordure de territoire ou bien un calvaire.

[2] Petite cour, souvent à l'écart de l'habitation principale, comportant un puits et quelques bâtiments bas pour abriter outils, poules, lapins.

[3] Coloriée en vert sur le cadastre Napoléon.



Histoire des lieux-dits

Teyjat⁴

Ce lieu-dit est constitué de trois groupes distincts de bâtiments, deux d'entre eux appartiennent à la même famille. En B538 nous trouvons une belle maison, ainsi qu'un bâtiment et une aisine, en B537 un jardin, ainsi que des terres prés et bois alentour. Le propriétaire est Esteve⁵ Baupuy, il vit à Beaulieu, cette propriété doit être louée, probablement à la famille Monribot ou à la famille Jeantou. Ces deux familles sont très présentes en ce début du XIXe siècle. Il en va de même pour la plus petite propriété d'Esteve Baupuy, en B522 nous y trouvons une petite maison avec son aisine, entourée de bois, terres et prés. Cette propriété sera vendue en 1864 à Pierre Villeregnet qui, comme ses prédécesseurs n'y habitera pas, il habitera à Larue. Nous pensons qu'elle doit être affermée aux Monribot ou aux Jeantou sans pouvoir le certifier, ces deux familles habitent Teyjat sans en être propriétaires.

Le troisième groupe de bâtiments est constitué d'une maison avec bâtiment et aisine en B532, entouré de bois, prés, et terres. En 1826 le chef de famille est Jérôme Delage, il est le fils de Léonard et de Catherine Lagorce et y est né en 1781. Il a épousé Jeanne Raynaud de La Douze en 1802, ils ont eu trois enfants, Martial en 1802, décédé à 5 ans, Anne en 1805, et François en 1809. La propriété passera rapidement à la famille de Jean Acquereur en 1833, puis à Julien Reynet en 1905. Nous ne savons pas ce que sont devenus Jérôme, sa femme et leurs enfants.

Comme pour la Croix Bordière, ce toponyme est trop récent pour que nous puissions trouver un texte en occitan médiéval.

[4] Nous trouvons ce toponyme dès 1669 sous les formes Téjac, Tegea, Tezas ou encore Teyssac, sa signification reste obscure.

[5] Etienne.

Du côté du Grand Périgueux

Le Conseil Communautaire des Jeunes



Le Grand Périgueux met en place un “Conseil Communautaire des Jeunes”. Il concerne les jeunes âgés de 15 à 20 ans.

Son objectif est de leur permettre de se réunir et de mettre en place des projets pour les jeunes du territoire. Pour pouvoir réaliser ces projets, ils bénéficieront d'un budget de 60 000 € .

Des modalités de transports seront également proposées afin de leur permettre de se déplacer pour participer aux différentes réunions du “Conseil Communautaire des Jeunes”.

Les jeunes qui sont intéressés peuvent proposer leur candidature sur le site internet du Grand Périgueux <https://www.grandperigueux.fr/cci/formulaire-ccj>, ou utiliser le QR code ci-dessous :



**Vous pouvez également contacter
M Sacha MOLESINI
au 05.53.35.86.24
ou par mail à
sacha.molesini@grandperigueux.fr**

La politique de l'Eau

L'agglomération du Grand Périgueux a pris une nouvelle compétence obligatoire depuis le 01/01/2020.

Il s'agit de la compétence “Eau-Assainissement”.

Le syndicat “Eau en Périgord” a été créé le 01/01/2021. Il regroupe 69 communes dont les 43 communes du Grand Périgueux.

De nouveaux modes de gestion sont en train de se mettre en place.



Acheminement de l'eau

Il concerne 60 000 abonnés soit 120 000 personnes. Il gère 20 sources, 5 usines de traitement, 3 500 km de canalisations et une centaine de châteaux d'eau.

Le réseau est âgé de 70 ans, certaines usines de traitement ont 50 ans. Son taux de rendement est de 75 %. 9 millions de m³ d'eau sont prélevés, seuls 7 millions sont facturés. L'objectif est de réduire les fuites de 25 % à 15 % en 2050.

De gros travaux sont prévus :

- Engager le renouvellement du réseau avec un plan de 8 millions d'euros de travaux par an.
- Rénover les usines de traitements : 4 millions d'euros pour la source de Ste Marie de Chignac, 6 millions d'euros pour la source du Toulon, 6 millions d'euros pour la source des Moulineaux à Razac/Isle.
- Une réorganisation des modes de gestion est en cours. L'objectif est de créer 3 secteurs de gestion avec seulement 2 à 3 délégataires. Cette réorganisation vise également à créer un seul et même tarif de l'eau pour tout le territoire en 2033. Le tarif ciblé serait de 2,08 € le m³.

Assainissement non collectif

L'assainissement non collectif concerne tous les habitants de St Geyrac. Il s'agit de nos fosses toutes eaux ou fosses septiques. La gestion de toutes ces installations est assurée en régie par les services du Grand Périgueux.

21 communes sur les 43 du Grand Périgueux sont concernées. Une redevance de 16 € est payée avec la facture d'eau. Elle finance ainsi un contrôle des installations gratuit tous les 10 ans. Cela ne finance que les frais de contrôles obligatoires. Les frais d'entretien des installations sont à la charge des propriétaires.

Assainissement Collectif

L'assainissement collectif concerne toutes les stations de traitement. Quelques communes sont dotées de stations d'épuration à grandes capacités.

Cela concerne 39 000 abonnés. L'assainissement collectif gère 33 stations de traitement, 133 postes de refoulement, 557 km de canalisations et 7 millions de m³ d'eau traitée.³



Le Grand Périgueux : un partenaire financier important pour notre commune

Le Grand Périgueux, par l'intermédiaire de ses appels à projets et de ses fonds de concours, aura apporté en 6 ans 110 000 € de soutien financier à notre commune.

L'impact de l'agglomération du Grand Périgueux est très important car il apporte un cofinancement supplémentaire aux différents projets que souhaite développer notre commune. Ce soutien s'ajoute à d'autres cofinanceurs tels que l'Etat et le Département.



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24



112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour délivrer l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour votre renseignement sur un organisme de permanence de soins.

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18 SAPEURS- POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et nécessitant leur intervention rapide

114

NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES ET
MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

Pour en savoir plus :
gouvernement.fr/risques



GOUVERNEMENT.FR

Maire de St Geyrac : • Nils FOUCHIER
 •1er adjoint : Philippe RICHARD
 •2ème adjoint: Faustino FERREIRA DE SOUSA
 •3ème adjoint: Éric Garnier

Conseillers Municipaux :

- Jean-Louis DUVALEIX
- Patrick FERRETTI
- Manon LAGORCE
- Jean-François MATHIEU
- Sylvie SOLANS
- Hélène VALADE

Permanences du secrétariat de mairie :

- le mardi de 9h à 12h
- le vendredi de 14h à 18h

Le Maire assure une permanence le vendredi après-midi.

Contacts:

- Tél. – Fax : 05 53 06 70 77
- Mail : secretariat@mairie-saint-geyrac.fr
- Courrier : Mairie, 127 Route du Plateau, 24 330, St Geyrac

Bibliothèque Municipale :

- HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
- Mercredi de 14h30 à 18h30 et Jeudi de 9h30 à 12h30
- Mail : bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr
- Tél : 05 53 06 13 20 ou Marie Josée : 06 60 37 74 27

Horaires des Déchèteries :

- Rouffignac :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h45
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 9h-12h / 14h-17h45
 Jeudi : 9h-12h / 14h-17h45
 Vendredi : 9h-12h / 14h-17h45
 Samedi : 9h-12h / 14h-17h45
 Dimanche : Fermée. *Fermée les jours fériés.

- La Douze :

Lundi : Fermée
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 14h-17h45
 Jeudi : Fermée
 Vendredi : Fermée
 Samedi : 9h-12h
 Dimanche : Fermée. *Fermée les jours fériés.

- St Crèpin d'Auberoche :

Lundi : Fermée
 Mardi : Fermée
 Mercredi : 9h-12h
 Jeudi : Fermée
 Vendredi : Fermée
 Samedi : 14h-17h45
 Dimanche : Fermée
 Fermée les jours fériés.

